RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

FUGEA asbl
Fédération Unie de Groupements
d'Éleveurs et d'Agriculteurs
place l'Ilon, 15 | 5000 Namur

FUGEA
VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

Édité par

Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs | FUGEA ASBL
place l'Ilon, 15 | 5000 Namur
081 23 00 37 | info@fugea.be
www.fugea.be

juin 2023

édito

L'année 2022 restera une période marquante sur le plan politique, notamment en ce qui concerne les négociations autour du Plan stratégique wallon de la Politique Agricole Commune pour la période 2023-2027. Au cœur de ces discussions, la FUGEA s'est engagée avec transparence en faveur d'un projet équilibré, pensé par nos agriculteurs et agricultrices, qu'ils soient jeunes ou plus expérimentés. En effet, nos membres seront les premiers à ressentir l'impact de cette réforme, qui influencera directement leurs revenus et la viabilité de leurs exploitations.

Depuis de nombreuses années, la FUGEA lutte en faveur d'un autre système agricole et alimentaire. Sur le terrain, nos agriculteurs et agricultrices s'efforcent de faire évoluer leurs pratiques afin de concilier production et durabilité. La transition est en marche, mais pour être pleinement efficace, elle doit être soutenue par des politiques fortes et ambitieuses. Bien que la Politique Agricole Commune joue un rôle important, elle ne constitue pas à elle seule une réponse suffisante pour transformer notre secteur. C'est pourquoi la FUGEA a continué à travailler sur d'autres enjeux, visant à développer une agriculture plus durable.

L'année 2022 a également été marquée par une aggravation des problèmes d'accès à la terre, ce qui a conduit le Ministre Borsus à convoquer les Assises de la Terre. La FUGEA s'est activement engagée sur ces questions, en proposant des solutions concrètes.

Par ailleurs, la cellule «services» de la FUGEA s'engage à accompagner les agriculteurs dans toutes leurs démarches administratives. Grâce à son pôle politique, la FUGEA dispose d'une connaissance approfondie des réglementations agricoles et environnementales, ce qui permet de mettre directement ces connaissances au service de ses membres.

En parcourant ce rapport, vous découvrirez les différentes activités qui ont rythmé l'année 2022 pour la FUGEA. Vous constaterez que les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont nombreux. Il est essentiel que tous les acteurs concernés, du politique aux agriculteurs en passant par les organisations de la société civile, travaillent ensemble pour relever ces défis. Seule une collaboration étroite permettra de façonner un avenir agricole durable, résilient et équitable pour la Wallonie.

TABLE DES MATIÈRES

FUGEA, vers une agriculture durable 5
Composition de l'équipe de membres permanent·e·s en 2022 6
Composition du conseil d'administration en 2022 6

2. Travail politique et syndical 7
2.1 Contexte 7
2.2 Les négociations PAC 7
2.3 Les mandats de la FUGEA 8
2.4 Politique commerciale 9
2.5 Élevage 9
2.6 Le maraîchage 9
2.7 L'agriculture biologique 10
2.8 Le front vert 10
2.9 La recherche agronomique 11
2.10 L'autonomie des exploitations agricoles 11
2.11 L'environnement 11
2.12 Tchak ! – La revue paysanne et citoyenne qui tranche 12
2.13 L'accès à la terre 12
2.14 La transmission des fermes 13
2.15 Production d'énergie en agriculture 13
2.16 La ressource en eau 13
3. Pôle Services 15
3.1 Les services aux agriculteurs 15
3.2 Guichet agricole 16
4. Convention environnement 17
4.1 Missions précises 17
4.2 Gestion et animation des groupes autonomie et visites de ferme 17
4.3 Gestion d'une plateforme « Relais autonomie » 20
4.4 Organisation d'un Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère 20
4.5 Sensibilisation et communication associant autonomie et environnement 20
4.6 Édition d'un agenda agricole 22
4.7 Création et édition d'un outil pratique pour les agriculteurs 22
4.8 Communication à destination du grand public 23
4.9 Participation à des évènements à destination du public agricole et du grand public 23
4.10 Organisation du concours « Qu'elle est belle ma prairie » 23
4.11 Jeunesse 24
5. Convention "C'Durable?" 24
6. Formations 25
6.1 Préambule 25
6.2 Cours A (Techniques agricoles) et cours B (Gestion et économie agricole) 25
6.3 Les chiffres de 2022 28
6.4 Cours C. Perfectionnement 28
6.5 Les stages 31
7. Une organisation de jeunesse 32
7.1 Réalisations 32
8. Communication 35
8.1 Communiqués de presses 35
8.2 Mensuel « La Lettre Paysanne » 35
8.3 Réseaux sociaux et événements 37
8.4 Base de données des membres 37
Références 38

FUGEA
Vers une agriculture durable.

La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA) est un syndicat agricole, un mouvement paysan et une organisation de jeunesse qui développe et soutient une agriculture multifonctionnelle. Elle accepte en son sein, sans exclusion aucune, tout agriculteur·rice qu'il soit issu de l'agriculture conventionnelle, biologique et qui suit en général les principes de la charte de la FUGEA subdivisés en trois thèmes :

TRANSMISSION / VIABILITÉ

Afin de favoriser l'accès au métier, de faciliter les transmissions et de pérenniser les exploitations nouvelles ou existantes, il est essentiel de garantir une activité rémunératrice et créatrice d'emploi qui assure le bien-être des agriculteurs au sein même de leur environnement.

AUTONOMIE / DURABILITÉ

Il est important de tendre vers une autonomie globale au sein de la ferme afin de rendre les agriculteurs les plus indépendants possible des systèmes agro-industriels. L'autonomie à la ferme c'est également rester maître des décisions à prendre, limiter les achats d'intrants ainsi que favoriser la maîtrise du savoir technique, des outils de production et du savoir agronomique empirique.

ENVIRONNEMENT / SANTÉ HUMAINE

L'agriculture paysanne est une combinaison entre les méthodes paysannes traditionnelles et la mise en valeur de nouvelles pratiques agricoles durables. Elle se veut respectueuse des ressources, de la biodiversité, de la santé humaine et du bien-être animal.

ORGANIGRAMME

Les compétences des membres permanent·e·s de la FUGEA sont réparties sur 6 pôles d'actions principaux.

Le conseil d'administration définit les stratégies et orientations qui se traduiront en actions.

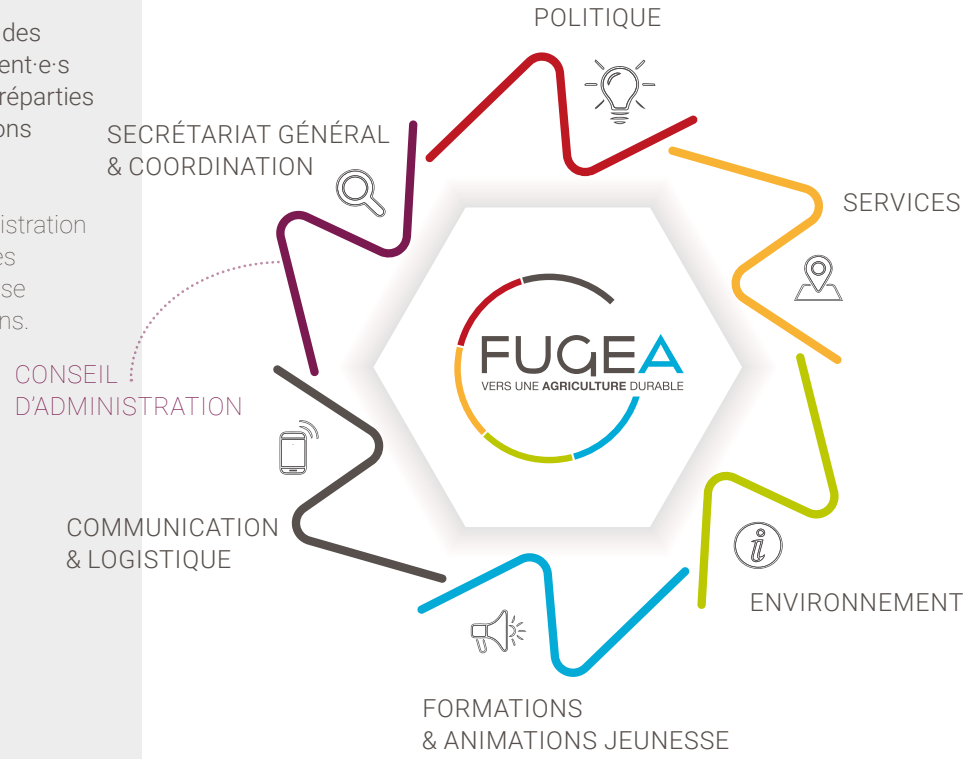

Composition de l'équipe de membres permanent·e·s en 2022

DE COSTER Sabine	secrétaire générale administrative et déléguée à la gestion journalière
VANDEVOORDE Yves	coordinateur « politique » et « services »
AYRAL Astrid	chargée de mission « installation » et « politique »
PETEL Timothée	chargé de mission « politique » et « groupements de producteurs »
HUYBERECHTS Thomas	chargé de mission « Saveurs Paysannes », puis chargé de mission « politique »
GUILLAUME Émilie	chargée de mission « politique » et « services »
LAMBERT Valérie	chargée de mission « services »
ALBERT Marie-Françoise	chargée de mission « services »
LESNE Raphael	chargé de mission « environnement »
HOFFMANN Anouchka	chargée de mission « environnement »
FRIPPIAT Hugues	chargé de mission « mobilisation / animation jeunesse »
WARNIER Aurore	chargée de mission « mobilisation / animation jeunesse »
PIGEON Stéphane	marketing
TYZO Isabelle	logistique et communication
DEROISY Candice	logistique et communication (*fin de contrat de Candice Deroisy au 1er janvier - remplacement d'Isabelle Tyzo*)
HENRIQUET Serge	administration et logistique

Composition du conseil d'administration en 2022

DUVIVIER Philippe	président - région Hainaut
GOFFINET Quentin	vice-président - région Liège
PIERARD David	vice-président adjoint - région Luxembourg
FERAIN Aline	secrétaire - région Hainaut
MARTIN Vanessa	secrétaire adjointe - région Luxembourg
FAUX Philippe-François	trésorier - région Hainaut
FALYS Hugues	communication externe - région Hainaut
DELOBEL Vincent	communication externe - région Hainaut
MAROT Florine	mouvements de jeunes - région Namur
VAN MERHAEGHE Justine	mouvements de jeunes - région Hainaut
JACQUEMART Valentine	logistique - région Namur
VAN DER MEEREN Nicolas	logistique - région Hainaut

En parcourant ce rapport, vous découvrirez les différentes activités qui ont rythmé l'année 2022 de la FUGEA.
Vous constaterez que les enjeux sont très nombreux.

2.Travail politique et syndical

2.1 Contexte

Au niveau politique, l'année 2022 aura notamment été marquée par les négociations concernant le Plan stratégique wallon de la prochaine Politique Agricole Commune ; s'étalant de 2023 à 2027. La FUGEA aura participé à l'ensemble des négociations, assumant en toute transparence un projet équilibré pensé par nos agriculteurs et agricultrices, jeunes et moins jeunes. Nos membres seront en effet les premiers impactés par cette réforme qui touchera directement leur revenu et la viabilité de leurs fermes.

La FUGEA se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. Sur le terrain, nos agriculteurs font évoluer leurs pratiques afin de concilier production et durabilité. La transition est en cours mais pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses. La PAC est un élément important mais insuffisant pour changer notre secteur. La FUGEA a donc continué à travailler sur d'autres enjeux pour développer une agriculture plus durable.

L'année 2022 a également été marquée par le renforcement des problèmes d'accès à la terre ainsi que par la tenue des *Assises de la Terre* convoquées par le Ministre Borsus suite à ce constat de problèmes de foncier. La FUGEA a été très active sur ces sujets et force de propositions.

Ce travail fondamental porté par l'équipe des membres permanents de la FUGEA est détaillé ci-après.

2.2 Les négociations PAC

Pour la nouvelle programmation PAC (2023-2027), la Commission européenne a demandé à chaque État membre de mettre en place des plans stratégiques qui décriront la manière dont chaque État prévoit d'atteindre les neuf objectifs définis au niveau de l'UE en matière économique, environnementale et sociale, en recourant à la fois aux paiements directs et au développement rural. La Commission a ensuite approuvé chaque plan afin d'assurer la cohérence et la protection du marché unique.

Dans ce cadre, notre organisation a été étroitement consultée durant l'année 2022 par l'administration et le cabinet du Ministre Borsus.

En parallèle, notre organisation s'est aussi attachée à rencontrer différents acteurs politiques : Les Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement (W. Borsus et C. Tellier) et leur cabinet, les députés wallons traitant des questions agricoles, les Présidents de Partis MR/PS/Ecolo.

Nous avons également organisé des comités directeurs et conseils d'administration avec nos membres pour avoir l'avis de notre base et rédiger de nombreux avis à destination des décideurs.

La vulgarisation des négociations à travers des articles dans notre mensuel et un grand nombre de réunions sur le terrain ont également permis de relayer notre travail auprès de nos membres.

Nous avons bien sûr suivi l'ensemble des réunions du PAC-tour réalisé par le Ministre de l'agriculture Willy Borsus.

Par ailleurs, nous avons travaillé sur un document de positionnement au sein du mouvement Agroecology in Action afin de peser davantage dans les négociations.

Lors des négociations sur du plan stratégique la FUGEA a défendu en priorité:

I. Le renouvellement des générations et l'installation des jeunes ;
II. La transition vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ;
III. Le maintien des prairies permanentes et de l'élevage bovin viande ;
IV. La lutte contre le dérèglement climatique et l'adaptation des pratiques agricoles ;
V. L'accès au foncier.

Ces sujets sont associés à différentes mesures PAC discutées actuellement et pouvant intégrer le plan stratégique wallon. Pour la FUGEA, des choix forts doivent être posés dès maintenant pour baliser la suite des négociations et mieux définir la vision de notre future PAC. Des rapports plus détaillés sur nos propositions et revendications, sur la politique agricole 2023-2027 sont disponibles sur demande.

2.3 Les mandats de la FUGEA

APAQ-w

En janvier 2019, les associations agricoles intégraient le Conseil d'Administration de l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-w). Depuis, la FUGEA peut donc y remonter ses préoccupations et revendications en termes de promotion de notre agriculture et de ses produits agricoles. Au travers de son travail politique, la FUGEA est convaincue que seule une solidarité et un dialogue maintenu entre le secteur agricole et la société civile permettra de soutenir une agriculture durable. Cette reconnexion entre consommateurs et agriculteurs passera notamment par une valorisation authentique, transparente et cohérente de notre agriculture wallonne. Le travail de promotion incombé à l'APAQ-w a un grand rôle à jouer dans ce défi et les représentants de la FUGEA ne manquent pas de le rappeler dans le cadre des réunions du conseil d'administration de l'APAQ-w.

En 2022, la FUGEA s'est particulièrement mobilisée autour de la réforme du système des cotisations afin qu'elle puisse amener la future disposition à plus d'équité entre les acteurs : d'une part, en maintenant une ventilation des montants en fonction des volumes de production et donc des enjeux différenciés des opérateurs en termes de promotion et d'autre part, en impliquant tous les maillons de la filière, y compris la distribution et les points de vente.

Collège des Producteurs

La FUGEA a assumé son rôle en tant que représentant du Collège des Producteurs. En parallèle, la FUGEA est également membre de différentes Commission filière (lait, viande) et a participé aux réunions thématiques qui ont eu lieu tout au long de l'année. La FUGEA est membre du GT "circuit-court" pour la filière lait et du GT "flux" pour la filière viande bovine.

Pôle ruralité

La FUGEA a suivi différents sujets traités par le Pôle Ruralité et participé à différentes réunions :

- Décret délinquance environnementale et stratégique de politique répressive environnementale ;
- Rapport annuel de la Direction de l'analyse économique agricole ;
- Réunion sur le PGDA, participation aux GT et ensuite l'adoption de l'avis;
- Dossier "Corvidés".

RESAP

Le *Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne* (RESAP, dont la FUGEA fait partie) s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 pour organiser la journée de mobilisation du 17 avril, journée mondiale du droit des paysans : journée de mobilisation conviviale, festive et engagée.

Réseau Wallon de Développement Rural

Le Réseau wallon de Développement Rural regroupe différents acteurs en vue de l'implémentation du PwDR.

La FUGEA est membre de la Commission Permanente et prend part aux différentes réunions afin de suivre l'évolution de la mise en œuvre des différents projets.

La FUGEA a également participé activement à la Route de l'Innovation maraîchage co-organisée avec le RwDR et d'autres acteurs.

European Coordination Via Campesina (ECVC)

Membre fondateur d'ECVC, la FUGEA participe à la défense des droits des agricultrices et agriculteurs et ceux des ouvriers et ouvrières agricoles, ainsi qu'à la promotion d'une agriculture familiale et paysanne diversifiée et durable. ECVC plaide pour des politiques alimentaires et agricoles en Europe fondées sur la légitimité, l'équité, la solidarité et la durabilité.

Conseil du bien-être animal

La FUGEA fait partie du Conseil wallon du Bien-être animal depuis juillet 2015. Ce Conseil étudie les problèmes en rapport avec la protection et le bien-être des animaux. Il donne son avis sur les affaires dont l'examen lui est confié par le Ministre ou le service qui a le bien-être des animaux dans ses attributions. Le Conseil peut également soumettre à ces dernières toutes propositions d'initiative.

- Durant l'année, nous avons tenu informés nos membres des changements de législation concernant les dispositions relatives au transport des animaux. Celles-ci se sont complexifiées car elles relevaient désormais d'une part, des attributions de l'AFSCA pour les conditions sanitaires à respecter et d'autre part, des attributions de la Région wallonne pour ce qui concerne le bien-être animal (BEA). Le sujet principal de cette année a été la discussion sur les conditions d'agrément des établissements pour animaux et aux conditions de détention et de commercialisation au sein de ces établissements. Un nouveau dossier est arrivé sur la table : La commission devra se prononcer sur la chasse et le BEA.

Agroecology in Action

La FUGEA est membre d'Agroecology In Action (AIA), organisation rassemblant différents mouvements ayant un intérêt pour la transition des systèmes alimentaires agroécologiques et solidaires. Ensemble, ces mouvements, dont la FUGEA, tentent de construire une dynamique visant à rassembler, soutenir et multiplier les nombreuses dynamiques et projets d'agroécologie et d'alimentation solidaire en Belgique.

En 2022, la FUGEA a quitté le GT coordination (dont il faisait partie depuis la création d'AIA) mais reste un membre actif du GT plaidoyer.

Partenariat wallon pour le développement durable

La FUGEA fait partie du partenariat wallon pour le développement durable. Nous y représentons le secteur agricole.

Collège Wallon de l'Alimentation Durable (CWAD)

La FUGEA fait partie des organisations composant le CWAD, une structure mise en place par le gouvernement pour co-construire des politiques en faveur d'une alimentation plus durable et composée de membres issus de différents secteurs (agriculture, agro-alimentaire, universités, aide alimentaire, ...). L'année 2022 a notamment été marquée par la publication par le CWAD du plan Food Wallonia et son adoption par le gouvernement.

2.4 Politique commerciale

La FUGEA défend depuis toujours et en lien avec ECVC, de revoir la politique commerciale de l'Union européenne. Nous sommes particulièrement mobilisés contre les accords de libre-échange notamment le traité du Mercosur.

2.5 Élevage

Filière Lait

Représentation aux commissions filière lait du Collège des producteur ; Rencontre avec la CBL sur la durabilité.

Filière viande bovine

Représentation aux commissions viande bovine du Collège des producteurs.

Filière porc

La FUGEA est très concernée par le secteur porcin. Notre objectif premier est de défendre les éleveurs de porcs présents en Wallonie. La FUGEA travaille avec les éleveurs pour défendre leurs intérêts et l'intérêt du consommateur à travers toute une série de thématiques qui nous concernent tous en tant que citoyens. La FUGEA continue de participer aux différentes réunions de concertation avec le secteur porcin wallon.

Filière volaille

Suite à la crise de la grippe aviaire, la FUGEA a accompagné le collège des producteurs dans la mise en place de la pastille « Pour me protéger, je ponds à l'abri ». Les éleveurs de poules pondeuses élevées en plein air perdront en effet le code 1 vu les mesures de confinement imposées dans les élevages de volailles.

Afin de garder la place de ces œufs dans les rayons, ainsi que leur prix, les éleveurs plaidaient pour :

- Continuer à utiliser les emballages actuels mentionnant l'élevage en Plein air ;
- Avec des œufs portant le code 2 (élevé au sol) ;
- Avec un autocollant couvrant les mentions "Plein air" et informant le consommateur que les poules sont confinées pour des raisons sanitaires.

2.6 Le maraîchage

Depuis plusieurs années, la FUGEA s'investit dans les dossiers liés à la filière du maraîchage. Avec l'UCLouvain et Biowallonie, la FUGEA est à l'origine de la création du Groupement des Maraîchers Diversifiés Bio (GMDB)[1].

En collaboration avec le GMDB, notre syndicat a défendu et obtenu dans la nouvelle PAC une aide spécifique dédiée au maraîchage diversifié bio sur petite surface. Cette mesure est une bonne nouvelle et répondait aux besoins des producteurs.

La FUGEA a également activement participé à l'organisation de la Route de l'innovation dédiée au maraîchage sur petite et moyenne surface.

Communication

La FUGEA a réalisé un dossier sur les modèles économiques en maraîchage publié dans la Lettre Paysanne de mars 2022. Aussi, citons différentes interventions dans les médias pour défendre les maraîchers : dans le numéro 8 de la revue Tchak![2] ou lors d'une interview radio sur La Première[3]. À noter qu'une visite de terrain a été organisée dans une ferme en maraîchage diversifiée à Braine-le-Comte pour présenter et mettre en avant ce modèle de production.

Route de l'innovation Maraîchage

La Route d'Innovation est un dispositif piloté par le Réseau wallon de Développement Rural pour susciter l'innovation en Wallonie en construisant des cycles de 6 visites de terrain sur une thématique.

La FUGEA a fait partie des organisateurs de la Route de l'Innovation dédiée au Maraîchage. Initiée en 2021, la Route a continué en 2022.

Cette Route de l'Innovation « Maraîchage » avait pour ambition d'élaborer, de façon collégiale et étape par étape, des réponses opérationnelles et des recommandations institutionnelles afin de soutenir ce développement du maraîchage sur petites ou moyennes surfaces en Wallonie, et d'éclairer la question générale : **« Quelles stratégies pour le maraîchage durable sur petites et moyennes surfaces en Wallonie d'ici 2030 ? »**

En 2022, 3 étapes (journées d'échange) ont été organisées autour des thématiques suivantes :

- Modèles socio-économiques dont coût de revient, prix juste, Fermes universitaires UCLouvain, à Corroy.
- Logistique, distribution et commercialisation dont systèmes alimentaires, Paysans-Artisans à Floreffe.
- Communication et restitution aux maraîchers, Ferme de Limbort à Braives.

Une note de restitution institutionnelle a été rédigée[4]. Cette synthèse reprend des enseignements tirés tout au long de cette Route de l'Innovation et tente de formuler des recommandations pour le soutien du secteur du maraîchage diversifié sur petites et moyennes surfaces. Elle a été présentée au Ministre Borsus lors de la foire de Libramont 2022.

Les informations pratiques ont également été compilées dans un «mode d'emploi» destiné aux maraîchers.

2.7 L'agriculture biologique

La FUGEA regroupe en ses membres de nombreux agriculteurs bio, en phase avec les valeurs défendues par le mouvement.

Afin de représenter dignement ses membres bio, la FUGEA participe activement à la Cellule de crise bio, aux Groupes de Travail « Communication Bio » et « Législation Bio » coordonnés par la SOCOPRO ainsi qu'aux réunions avec l'administration au sein du Comité Consultatif en Agriculture Biologique (CCAB).

La FUGEA veut maintenir une agriculture biologique tournée vers l'autonomie des fermes en prônant une agriculture de type polyculture-élevage liée au sol. La FUGEA veut maintenir une agriculture bio tournée vers le bien-être animal. Et ceci par la délimitation d'une superficie minimale de pâturage, par la délimitation d'une densité maximale dans chaque type d'élevage et la limitation du nombre de lots dans les élevages avicoles. La FUGEA veut une agriculture biologique ouverte à tous les agriculteurs désireux de respecter cette philosophie et, dans la mesure du possible, tournée vers le circuit-court. La FUGEA demande un soutien de l'agriculture bio via des aides complémentaires pour les exploitations en bio (ou en reconversion) et via l'adaptation des décrets de loi aux spécificités de l'agriculture biologique. La FUGEA demande également un soutien technique conséquent du secteur bio en développant des recherches spécifiques au bio et en structurant de A à Z la filière bio de commercialisation et de transformation.

L'année 2022 a notamment été marquée par l'entrée en vigueur, le 1er janvier, du *«Règlement Européen Bio»* (UE 2018/848). La législation wallonne a donc dû être adaptée à ce nouveau règlement, ce qui s'est fait via un travail de concertation avec tous les représentants du secteur bio (dont la FUGEA) pour aboutir sur le nouvel *Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques*, finalement adopté le 13 octobre 2022.

2.8 Le front vert

Les réunions du front vert sont organisées une fois par mois, sauf exception. Ces réunions regroupent l'ensemble des syndicats agricoles et l'administration de l'agriculture. Ces réunions ont comme but de clarifier les problèmes techniques et administratifs entre les agriculteurs et l'administration. La FUGEA a une participation active afin de faire remonter à l'administration les problèmes rencontrés sur le « terrain ».

En 2022, les sujets abordés ont été nombreux, entre autres : les contrôles en ferme, le payement des aides, les couvertures végétales permanentes et la mise en place des bandes le long des cours d'eau, retard des aides sur les haies, les déclarations de superficie, la mise en place de l'éco-régime "couverture longue", les contrôles DNF, les permis de déboisement, la sécheresse 2020, les inondations 2021 et surtout les problèmes rencontrés dans les dossiers d'aides à l'installation et à l'investissement (ADISA).

2.9 La recherche agronomique

La FUGEA cherche à exprimer les besoins de ses producteurs en termes de recherches agronomiques.

En 2022, nous avons notamment :

- Intégré le comité régional de la recherche en production biologique pour lequel la FUGEA a notamment participé à l'élaboration des 10 thématiques de recherche en AB prioritaires.
- Réalisé le suivi de l'étude prospective PROBOV menée par le CRA-W et l'IWEPS.

2.10 L'autonomie des exploitations agricoles

La FUGEA, pionnière en la matière, reste toujours très active sur la thématique de l'autonomie fourragère. Cette mission a été mise à bien par différents groupes autonomie et visites de fermes dont nous parlerons ci-après. Pour information, un Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère sera organisé aux Fermes Universitaires de Louvain en septembre 2023.

2.11 L'environnement

La FUGEA est représentée dans de nombreux lieux de concertation politique pour y défendre une vision autonome, environnementale et durable des exploitations wallonnes. Concernant les thématiques environnementales, les chargés de mission sont présents aux conseils d'administration de Natagriwal et Valbiom, aux comités de suivi de Protect'eau, aux réunions de concertation avec l'administration (Front Vert). La FUGEA est également membre du Réseau wallon de Développement Rural et s'implique directement dans certains projets et dans le suivi du programme et de ses éventuelles réorientations.

Les chargés de mission assurent également une présence médiatique lors d'actualités liées à l'agriculture et l'environnement. Aussi, la FUGEA assure une défense continue du secteur de l'élevage en insistant sur son rôle environnemental en Wallonie.

Nous sommes également attentifs et présents à la plupart des réunions de concertation lorsque de nouvelles mesures liées aux pesticides sont proposées. Lors d'actualités particulières et de propositions de changements de législation (par exemple sur le PGDA, la lutte intégrée, la biométhanisation, ...), les chargés de missions réunissent le comité directeur, composé d'éleveurs membres, pour synthétiser et faire remonter les besoins.

Au niveau européen, la FUGEA reste attentive à l'implémentation de la nouvelle PAC et travaille à des propositions concrètes pour soutenir les nouveaux agriculteurs et particulièrement les jeunes, les fermes de plus petite et moyenne taille, les activités diversifiées et innovantes qui sont aussi garantes du maintien de notre environnement.

Dans le cadre de la politique d'augmentation de l'autonomie protéique au niveau de l'Europe, la FUGEA (grâce à son entrée via ECVC) participe à certaines concertations relatives à l'orientation du caractère "autonome" que l'Europe veut se donner à l'avenir, en veillant particulièrement à l'adéquation de ses politiques avec les aspects sociaux et environnementaux qu'entend l'agriculture paysanne.

2.12 Tchak ! – La revue paysanne et citoyenne qui tranche

Tchak ! La revue paysanne et citoyenne qui tranche est un projet éditorial qui englobe une revue trimestrielle (une centaine de pages), un site internet, des flux vers les réseaux sociaux. Le premier numéro a été publié mi-février 2020. En 2022, 4 nouveaux numéros ont ainsi été publiés.

La FUGEA fait toujours partie des différentes instances de décision de la coopérative et est en effet présente dans le Conseil d'administration, dans le comité d'orientation, de rédaction ainsi que dans le comité d'animation

En 2022, un nouvel appel à l'épargne citoyenne a été lancé. Au terme de 4 mois de campagne, environ 25 000 euros ont été levés.

2.13 L'accès à la terre

Outre la politique agricole commune, le travail syndical de l'année 2022 s'est particulièrement focalisé sur la thématique de l'accès à la terre. Ce problème structurel du monde agricole a toujours été un point d'attention de la FUGEA. Cependant, les «Assises de la terre», organisée par le Ministre de l'Agriculture Willy Borsus en novembre 2022, ont été un *momentum* politique particulier pour travailler plus en profondeur nos revendications et pousser nos décideurs à prendre ce problème à bras le corps. En préparation des Assises, la FUGEA a organisé un comité directeur le 25 août avec ses membres et a rencontré à plusieurs reprises le syndicat des jeunes agriculteurs (FJA) ainsi que Terre-en-Vue afin de porter ensemble des revendications communes. Par ailleurs, suite aux Assises (3 matinées au moulin de Beez), la FUGEA a remis un document de positionnement à l'administration et au cabinet Borsus détaillant sa position.

Parallèlement à cet évènement, la FUGEA s'est à nouveau fortement investie dans la journée internationale des luttes paysannes qui a lieu chaque année le 17 avril. Une fois encore, le thème 2022 ciblait la problématique de l'accès à la terre. Plus spécifiquement, la FUGEA et le RÉSAP (Réseau de soutien à l'agriculture paysanne) ont souhaité dénoncer le groupe Colruyt qui a acheté plusieurs centaines d'hectares en Flandre et en Wallonie. Une action a été organisée à leur siège social à Halle afin de dénoncer cette pratique.

La FUGEA s'est fortement impliquée dans la construction du plaidoyer[5] et a participé aux rencontres avec Colruyt en amont (le 6 avril) et en aval de la mobilisation. Le jour J, des membres étaient présents avec leurs tracteurs pour déverser 10 tonnes de terre devant le siège social. Cette mobilisation a eu un important écho médiatique, que ce soit dans la presse écrite, à la radio ou à la télévision.

Afin de continuer à mettre la pression sur Colruyt, la FUGEA et certains membres du RÉSAP ont lancé une action «stickers» fin septembre 2022. Le 20 septembre, environ 2000 stickers ont ainsi été collés sur des caddies dans des dizaines de Colruyt en Flandre et en Wallonie. Le sticker reprenait un QR code renvoyant vers un article[6] sur Colruyt rédigé par «*Tchak, la revue paysanne et citoyenne qui tranche*» (voir image). Suite à cette action, une rencontre avec Colruyt a eu lieu à Halle le 20 octobre avec des représentants de la FUGEA, du boerenforum et du RÉSAP. Le retour presse a de nouveau été positif et a offert une belle visibilité à notre lutte contre l'achat de terres par Colruyt.

Finalement, une action a été menée par la FUGEA le 21 décembre à Halle suite au refus de Colruyt de louer les terres achetées sous le régime du bail à ferme. Les membres de notre syndicat ont bloqué l'entrée du centre logistique du groupe pendant quelques heures. Suite à ce blocage, une nouvelle rencontre a eu lieu avec l'enseigne de grande distribution.

2.14 La transmission des fermes

Depuis 2019, la FUGEA fait partie d'un consortium d'organisations piloté par le RWDR (Réseau Wallon de Développement rural) qui réfléchit sur la manière de faciliter et d'encourager la transmission de ferme en Wallonie. Dans ce cadre, plusieurs cafés transmission ont été organisés à travers la Wallonie[7]. La FUGEA a co-porté celui du 3 février avec Terre-en-vue et organisé celui du 17 février dans le Hainaut. L'objectif de ces évènements est de mettre en contact cédant d'exploitation et repreneur potentiel, afin d'assurer la pérennité des fermes wallonnes.

Dans la même optique, une journée sur la transmission a été organisée à l'école agricole de La Reid en novembre 2022 afin de vulgariser les enjeux autour de la transmission des fermes. Le coordinateur de la FUGEA est intervenu dans un atelier au cours de cette journée.

Le consortium a aussi mandaté 3 organisations (la FUGEA, la FJA et Terre-en-Vue) afin d'écrire un projet pilote à remettre au cabinet Borsus. Le projet a été rédigé en juin et remis au Ministre de l'Agriculture lors de la foire de Libramont. Un retour était attendu début 2023.

Parallèlement à la dynamique mise en place au sein de ce consortium, Hainaut Développement (HD) initie également une série de démarches pour faciliter la transmission dans la province. Dans ce cadre, la FUGEA est intervenu en mars 2022 pour présenter le Guichet agricole lors d'une journée sur la transmission organisée par Hainaut développement. Par ailleurs, un permanent de la FUGEA a participé à deux journées de formation sur la transmission en décembre organisées par HD. Des intervenants français (les CIVAM), beaucoup plus avancés sur ce sujet, ont ainsi partagé leur expérience avec leurs homologues belges.

2.15 Production d'énergie en agriculture

L'année 2022, marquée par une augmentation du prix de l'énergie, a vu une accélération des problèmes de cohabitation entre agriculture et production d'énergie renouvelable. Ces problèmes concernent principalement les secteurs de la biométhanisation, des agrocarburants et de l'agrivoltaïsme (secteur émergeant en Wallonie) et renforcent les problèmes d'accès au foncier et de concurrence avec la production agricole. Conscients de ces enjeux, le comité directeur de la FUGEA s'est rassemblé le 13 octobre pour débattre de ce sujet et aboutir sur un document de position politique.

La FUGEA a également participé à la rédaction d'un document d'analyse sur le secteur des agrocarburants en Wallonie.

2.16 La ressource en eau

La FUGEA suit également différents dossiers liés au secteur de l'eau. Nous avons notamment été signataire de la charte de concertation entre AQUAWAL et le secteur agricole.

Nous avons suivi également la réforme du PGDA durant laquelle nous avons porté la voix de nos membres.

FUGEA

L'accompagnement pour vos démarches administratives !

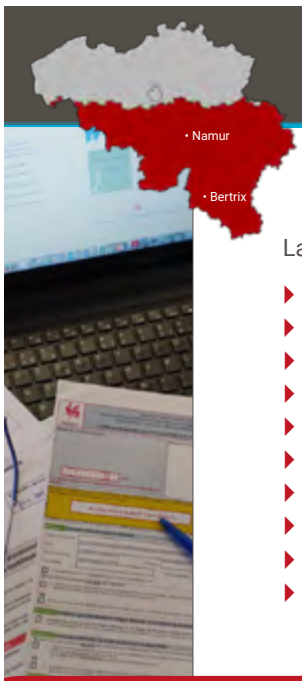

En parcours d'installation/reprise ? Un projet d'investissement ?
Besoin d'une aide pour vos démarches administratives ?

La Fugea vous propose de nombreux services :

- Réalisation et suivi de vos demandes d'**aide AII** *(installation et investissement) ;*
- Suivi de vos **dossiers ADISA** en cours ;
- Tenue de la **comptabilité** de gestion ;
- Permis d'environnement de **classe 2** : *nouveau projet, renouvellement ;*
- Déclaration d'environnement de **classe 3** : *nouveau projet, renouvellement ;*
- **Permis d'urbanisme** simplifié pour les unités mobiles ;
- **Permis de déboisement** ;
- Déclaration **PAC et pré-demandes** ;
- **Listing TVA** informatisé ;
- **Encadrement** de vos projets innovants et aide au **développement de l'autonomie** sur votre ferme.

Contactez-nous!

FUGEA VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

www.fugea.be
info@fugea.be
081 23 00 37

Valérie Lambert
vl@fugea.be
0499 88 99 67

Émilie Guillaume
eg@fugea.be
0499 75 57 55

Marie-Françoise Albert
mfa@fugea.be
0499 05 59 87

3. Pôle Services

3.1 Les services aux agriculteurs

La cellule « services » de la FUGEA a pour but d'encadrer les agriculteurs dans toutes leurs démarches administratives.

La FUGEA étant bien informée des différentes réglementations agricoles et environnementales grâce à son pôle politique, il est normal que ces connaissances servent directement à ses membres. Les services administratifs proposés aux agriculteurs ont pour objectif de les aider à remplir les dossiers suivants: Déclaration de superficie, Permis d'environnement, Fiscalité forfait, Demande d'aides à l'investissement, Demande d'aides à l'installation, Suivi installation, Comptabilité de gestion.

Aujourd'hui 4 personnes travaillent à l'encadrement des agriculteurs dans toutes leurs démarches administratives.

La FUGEA s'occupe également d'encadrer les agriculteurs dans leurs réflexions soit lors d'un investissement soit lors d'une reprise d'exploitation (ou création). Ce service est gratuit pour les membres. Nous répondons aussi à nos membres sur tous leurs problèmes administratifs et les guidons dans les démarches à réaliser.

En 2022, la FUGEA a réalisé :

- **83** dossiers « Déclaration de Superficie et déclaration sécheresse »
- **6** modifications MAE SIE
- **13** entretiens pour aider les futurs agriculteurs à s'installer
- **5** dossiers ADISA « Demande d'aides à l'installation pour des jeunes agriculteurs » finalisés
- **6** dossiers PR « demande de passage au comité d'installation »
- **29** dossiers ADISA « Demande d'aides à l'investissement »
- **29** déclarations d'investissement ADISA
- **5** rapports de suivi ADISA installation
- **24** dossiers « Permis environnement »
- **44** dossiers « Comptabilité de gestion »
- **8** dossiers « Fiscalité au barème forfaitaire »
- **9** études de faisabilité dossier ADISA
- **5** prestations de services

De plus, le service a participé aux réunions :

- DAEA sur l'agrément des centres de gestion et sur l'harmonisation des comptabilités de gestion et mutualisation des données
- Plate-forme fixation des prix productions et travaux agricoles du logiciel « dégâts de gibier » à Namur,
- Cours B législation ADISA à Namur, Herve, Ath et Marche en Famenne (8 soirées par an) + participation au jury de fin de formation cours B (5 soirées par an)
- Journée de formation cours comptabilité de gestion et aides ADISA : CRABE Jodoigne
- Participation Comité d'accompagnement projet OTEI2
- GT soutien social aux agriculteurs avec Agricall
- Participation soirée Pac Tour FUGEA à Namur
- Participation Pac-Tour Ministre Borsus : Rochefort – Waremme – Perwez
- Participation Journée sur la transmission organisée par PWDR à la Reid
- Participation aux réunions de travail de la Task Force « Permis d'environnement » de la Ministre Tellier

3.2 Guichet agricole

Depuis novembre 2019, à travers la convention concernant « le soutien transversal à l'installation en agriculture (par reprise ou par création) en Région wallonne et l'aide à la gestion globale de l'exploitation », la FUGEA a travaillé au développement d'un outil intuitif et pragmatique, le Guichet Agricole.

Cet outil qui se matérialise par la mise en place d'un site internet :

www.guichet-agricole.be

et d'une adresse mail :

info@guichet-agricole.be

construit en collaboration avec toute une série d'organismes et d'acteurs du secteur agricole wallon au sens large et en partenariat avec le comité d'accompagnement.

L'objectif du Guichet Agricole, n'est pas de réécrire ce qui existe déjà par ailleurs (Portail wallon de l'agriculture, Cap Installation, site de l'AFSCA, DiversiFerm etc.), mais d'apporter un soutien concret aux porteurs et porteuses de projets agricoles, de l'installation à la transmission en passant par la gestion globale de l'exploitation, en vulgarisant l'information et les démarches et en réorientant l'utilisateur vers les pages des sites des organismes compétents.

Le Guichet Agricole a également comme vocation de contribuer à faciliter les processus de transmission des exploitations intra et extra familiales. Outre le « parcours de transmission » dont les étapes sont développées sur le site, en concertation avec le comité d'accompagnement, des contacts ont été pris avec des plateformes françaises et néerlandaises de mise en lien entre cédants et cessionnaires, en vue d'élaborer un outil similaire dans le cadre ou parallèlement au Guichet Agricole.

En 2021 nous avons présenté le guichet à la presse lors de la journée d'inauguration. Le projet a perduré courant 2022 grâce à la plateforme en ligne.

4. Convention environnement

4.1 Missions précises

En 2022, la reprise des activités après la crise du Covid a permis à la FUGEA de retourner sur le terrain, pour aller à la rencontre des différents acteurs, et de développer les thématiques d'autonomie et d'environnement dans les fermes. Une attention particulière a été accordée à impliquer les jeunes dans les réunions autonomie et visites de ferme.

La FUGEA est devenue une véritable plateforme d'échange autour des questions d'autonomie et d'environnement. L'autonomie s'entend à plusieurs niveaux : décision des agriculteurs (formation, indépendance financière, …) et alimentation du bétail (valorisation de productions locales, diminution des importations, plus-values environnementales des pratiques et qualitative des produits). La base de données relative à l'autonomie des fermes déjà développée est continuellement enrichie et la FUGEA répond aux questions particulières dans ce sens ou réoriente et met en contact les agriculteurs avec les personnes adéquates. Une newsletter Autonomie circule également pour partager des évènements (dont les réunions autonomie et visites de terrain) ou contenu sur l'autonomie et l'environnement des fermes.

Les différentes actions de sensibilisation et de communication, à destination des agriculteurs mais aussi du grand public, ont également été organisées :

- Sensibilisation des jeunes et étudiants agricoles à l'autonomie fourragère ;
- Sensibilisation par des témoignages : visites en fermes et articles publiés via différents canaux;
- Communication à destination du grand public (dont les réseaux sociaux) ;
- Organisation du concours « Qu'elle est belle ma prairie ».

4.2 Gestion et animation des groupes autonomie et visites de ferme

La spécificité de ces groupes réside dans l'échange d'informations et de savoir-faire entre les agriculteurs et, entre experts et agriculteurs. L'objectif est d'apporter des informations théoriques et pratiques, mais aussi de créer des liens entre agriculteurs intéressés par le thème de l'autonomie. À cette fin, des réunions (en automne et en hiver) et visites en ferme (à la belle saison) sont organisées autour de conférences données par des experts et de témoignages d'agriculteurs.

D'après notre analyse des canaux de communication (Lettre Paysanne, SMS, courriers postaux, carnet des campagnes du Sillon belge, mail, Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram, newsletters), tous les canaux méritent d'être utilisés et permettent de mobiliser de nouvelles personnes, jeunes et moins jeunes, en plus des habitués. Le relais de l'information par des organismes partenaires permet également d'élargir le public touché.

Le tableau ci-après reprend les réunions autonomie organisées à l'hiver 2022.

Lieu	Date	Thème	Intervenants
Flobecq (décentralisée)	17-02-22 (soir)	**Conservation des ensilages**	Lina Delforge (Fourrages Mieux)
Beauraing	03-03-22 (soir)	**Augmenter l'autonomie alimentaire de son élevage avicole**	Raphaël Boutsen (Biowallonie)
Etalle	10-03-22 (pm)	**Gestion raisonnée des plantes toxiques en prairie permanente dans le cadre de l'agriculture biologique et conventionnelle**	Arnaud Farinelle (Fourrages Mieux)
Chimay	15-03-22 (pm)	**Augmenter l'autonomie alimentaire de son élevage avicole**	Raphaël Boutsen (Biowallonie)
~~**Barvaux-sur-Ourthe**~~ ANNULÉ	~~22-03-22 (pm)~~	~~**Augmenter l'autonomie alimentaire de son élevage porcin**~~	~~Pierre Van Daele (Elé-veo) et Pierre-Yves Piret (Formulateur d'aliments - Prodabio)~~

Voici ci-dessous les informations relatives aux visites de fermes qui ont pu être organisées en 2022.

Lieu	Date	Thème	Intervenants
Trois-ponts	22-03-22	**Élevage de porcs en plein air et découpe à la ferme**	Bernard et Céline Pa-que-Poncin
Blandain	31-05-22	**Les méteils et le stockage des céréales à la ferme**	François Lefebvre (Moulin Mobile) et Carl Vandewynckel (Biowal-lonie)
Wannebecq	14-06-22	**Les méteils**	Jean-Philippe Vander-motten (éleveur bovin bio), avec Patrick Ribau-court et Jean-Baptiste Donnaint (TMCE)
Anhée	29-06-22	**Agroforesterie et élevage en autonomie fourragère**	Juan de Hemptinne (agriculteur)
~~**Grandvoir**~~ ANNULÉ	~~29-06-22~~	~~**Ferme partagée - Projet collaboratif (visite de la ferme et projection du film "Abondance" suivi d'un débat)**~~	~~Coopérative du Grand Enclos~~
Haut-Lieu (France)	30-06-22	**12e édition des Journées Régionales de l'Herbe en Avesnois (France)**	/
Durbuy	13-07-22	**Vêlages groupés**	David Pierard
Braine-le-Comte	19-07-22	**Maraichage sur petite surface**	Emmanuel Cerisier
Malmedy	30-08-22	**Impacts des changements climatiques sur le bien-être des ruminants en prairie et en bâtiment : solutions d'adaptation**	François Claine (Arsia), Virginie Decruyenaere (CRA-W) et Serge Lejoly (agriculteur)
~~**Aubel**~~ ANNULÉ	~~15-09-22~~	~~**Pâturage tournant dynamique**~~	~~Michaël Gilliquet (agri-culteur) et Anne-Sophie Ansenne & Renaud Keutgen (Ratav)~~

Au total, 6 réunions autonomie ont été organisées à l'automne 2022. Pour cette série de réunions, nous avons décidé de les organiser de manière décentralisée (sauf pour 1 organisée à Barvaux-sur-Ourthe) et avec des partenaires extérieurs (GALs et parcs naturels) afin de maximiser la communication des évènements et créer des synergies avec des groupes d'agriculteurs déjà créés. Nous avons organisé ces réunions sous différents formats : en salle, sur le terrain ou mixte.

Lieu	Date	Thème	Intervenants
Chastre (décentralisée)	14-11-22 (pm)	**Pâturage des couverts par les bovins**	Pieter Van Rumst (Obs'Herbe) et Régis Colin (éleveur)
Somme-Leuze (décentralisée)	22-11-22 (pm)	**Coin de prairie : sursemis**	Jean-Marie Leboutte (éleveur) et Guillaume Meniger (Fourrages Mieux)
Burdinne (décentralisée)	29-11-22 soir	**Les pucerons en betterave :** 1) biologie, cycle, méthodes de lutte naturelle; 2) retour sur la saison culturale, méthodes d'observation au champ et lutte intégrée	Louis Hautier (CRA-W) et Kathleen Antoons (IRBAB)
Barvaux-sur-Ourthe	30-11-22 (pm)	**Changements de pratiques visant à optimiser la valorisation des fourrages :** Pâturage tournant dynamique ? Foin séché en grange ? Changement de race ?	Lise Boulet et Virginie Decruyenaere (CRA-W)
Genappe (décentralisée)	02-12-22 (pm)	**Autonomie énergétique à la ferme :** • Panorama de la biomasse, filières et débouchés • Tour des parcelles et présentation de l'itinéraire technique et agronomique du taillis à courte rotation, miscanthus, silphie et haies agricoles • Présentation de la chaudière biomasse et du silo sur le lieu	Pierre-Louis Bombeck et Geoffrey Floymont (Valbiom) Antonin Reuliaux et Olivier Poncin (Phitech)
Attert (décentralisée)	05-12-22	**Céréales immatures :** • Quel intérêt dans la rotation et la ration ? • Phytotechnie : semis, composition, itinéraire technique, récolte, conservation, rendement, coût • Alimentation : valorisation par le bétail, appétence, digestibilité	Arnaud Farinelle et Guillaume Meniger (Fourrages Mieux)

Enfin, nous avons organisé les deux réunions phytolicence suivantes.

Lieu	Date	Thème	Intervenants
Modave	09-08-22 (pm)	**Colza associé**	Greenotec
Mettet	20-09-22 (pm)	**Plantes compagnes en betterave pour lutter contre les pucerons vecteurs de la jaunisse**	Greenotec

4.3 Gestion d'une plateforme « Relais autonomie »

Les demandes de conseils et d'informations de la part des éleveurs, en lien avec l'amélioration de leur autonomie mais aussi avec les pratiques environnementales ont été régulières. Certaines réponses ont été directement fournies par les chargés de mission ; dans le cas de questions pointues, les agriculteurs ont été réorientés vers des organismes de conseil spécialisés.

Une veille scientifique a été effectuée de façon continue, sur les deux ans par les chargés de mission, de manière à se tenir informés des actualités, autant politiques que scientifiques, et de pouvoir informer au mieux les éleveurs.

Source d'information liée aux réunions autonomies

Suite à chaque réunion autonomie, les présentations des intervenants sont postées sur le site de la FUGEA, de manière à offrir le support utilisé aux participants. Des articles sont également rédigés.

4.4 Organisation d'un Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère

Contrairement aux quelques années antérieures, la convention Autonomie et Environnement 2022-2023 propose de n'organiser un salon de l'autonomie fourragère qu'un an sur deux. Sur la période de la convention, le salon aura lieu en 2023, à savoir le mercredi 20 septembre, aux Fermes Universitaires de Louvain (UCLouvain), site de Corroy-le-Grand.

L'objectif de ce salon est de créer la rencontre entre agriculteurs, chercheurs, conseillers, étudiants, et y développer des thématiques liées à l'autonomie fourragère et l'environnement en agriculture. Un ensemble de partenaires du milieu agricole sont présents pour animer des ateliers et tenir des stands.

4.5 Sensibilisation et communication associant autonomie et environnement

Sensibilisation des étudiants agricole à l'autonomie fourragère

Il n'était pas prévu d'organiser de Salon professionnel de l'autonomie fourragère en 2022. Toutefois, lors de visites ou de réunions à destination des agriculteurs, certaines classes se joignent à nos activités en présentiel ou même en virtuel.

La présence d'étudiants sera fort attendue au Salon de 2023 qui aura lieu sur une ferme expérimentale de l'UCLouvain à Corroy-le-grand !

Sensibilisation par des témoignages : capsules vidéo et articles

Au 31 décembre 2022, les vidéos « vers une agriculture durable », filmées et diffusées par la FUGEA en 2017, totalisent plusieurs centaines de milliers de vues. Elles ont été régulièrement utilisées aux formations des cours A notamment et ont également été mises en avant dans des médias internet, que ce soit via des publications Facebook ou via la Newsletter Autonomie.

Les six capsules vidéo tournées lors de la 3e édition du Forum de l'Autonomie Fourragère le 2 décembre 2021, où les intervenants ont été interviewés ont été vues chacune plus d'une centaine de fois en 2022.

Lettre Paysanne

De nombreuses innovations et adaptations méritent d'être partagées pour inspirer les éleveurs wallons. C'est l'objectif de la Lettre Paysanne, distribuée chaque mois dans 6000 fermes. L'entièreté des fermes reçoit actuellement au minimum une lettre paysanne tous les trois mois. Au vu des retours des éleveurs, la mission de sensibilisation et de communication est accomplie avec succès.

Les articles publiés en 2022, dans le cadre de la convention Autonomie et Environnement, sont repris ci-dessous.

Mois	Titre
janv-22	Forum de l'Autonomie Fourragère 2021 : un succès désormais disponible en vidéo !
janv-22	L'arbre qui ne cache pas la forêt
janv-22	Optimisation du pâturage
janv-22	Valorisez vos terres en bordure de cours d'eau
févr-22	Biodival : quelles opportunités de valorisation de la biomasse issue des haies ?
févr-22	Un système de nichoirs à rapaces performant
févr-22	Qualité du lait et de la viande produits à l'herbe
févr-22	Un collectif au service de la souveraineté technologique dans les fermes
mars-22	Remplacer le soja par du lin
mars-22	La conservation des ensilages
mars-22	Le carabe, un auxiliaire d'importance
avr-22	Augmenter l'autonomie alimentaire de son élevage avicole
avr-22	**DOSSIER La mycoplasmose bovine suivie de près à l'ARSIA**
avr-22	Une haie sur votre Couvert Végétal Permanent (CVP) ? Un win-win pour l'agriculteur et la nature
avr-22	CVP : se mettre en ordre, faire remonter les erreurs et connaitre les soutiens possibles
mai-22	Un cours d'eau borde ma parcelle : quels sont mes droits et devoirs ?
mai-22	La valorisation de la haie agricole
mai-22	Les pois protéagineux dans la ration des ovins
mai-22	Le tri des cultures associées
juin-22	**DOSSIER Gestion raisonnée du parasitisme gastro-intestinal chez les herbivores d'élevage**
juin-22	Agroécologie : rejoignez le réseau !
juin-22	Le séneçon de Jacob, une belle plante… à surveiller
juin-22	Mélanges céréales/protéagineux à moissonner en sec comme complémentation
juil-22	Contrat captage : des agriculteurs volontaires, partenaires des solutions
juil-22	Adapter la conduite de son troupeau : les races mixtes wallonnes
juil-22	Disponibilité des éléments nutritifs dans le sol : impact de la réduction du travail du sol et de l'implantation de couverts végétaux diversifiés
sept-22	Quelles dérogations au PGDA en 2022 ?
sept-22	Retour sur les visites de terrain de cet été !
sept-22	Remise des prix de la 8e édition du concours "Qu'elle est belle ma prairie !"
sept-22	La formation de gaz nitreux en ensilage : un phénomène peu courant mais existant !
oct-22	**DOSSIER : Les cultures de protéines végétales en Wallonie**
oct-22	La 8e édition du salon professionnel de l'autonomie fourragère aura lieu le 20 septembre 2023 aux fermes universitaires de Louvain !
oct-22	Inauguration des nouveaux essais polyculture-élevage de la station de Haute Belgique (CRA-W)
nov-22	**DOSSIER : PAC 2023 Conditionnalité et ER Prairies permanentes**
nov-22	Gestion des espèces résistantes aux produits phytopharmaceutiques
déc-22	**DOSSIER : PAC et Biodiversité**
déc-22	Les besoins de l'entomofaune pollinisatrice et les causes de sa diminution
déc-22	Réconcilier cultures et élevage : quelles perspectives pour 2030 ?

4.6 Édition d'un agenda agricole

Pour la 5e année consécutive, la FUGEA a édité l'agenda agricole wallon, à destination des agriculteurs et autres acteurs du monde agricole.

L'agenda 2022 a été imprimé en 3600 exemplaires et ils ont tous été distribués, grâce à la reprise des activités post-covid.

L'Agenda rassemble principalement :

- Les informations (obligations et interdictions, dates limites) liées au suivi administratif, aux mesures environnementales, etc.;
- Des fiches récapitulatives de certaines réglementations générales à ne pas oublier ;
- Des fiches techniques particulières à des pratiques plus durables ;
- Des contacts utiles d'organismes de conseil et d'encadrement en Wallonie.

De nouvelles fiches ont vu le jour : "le salariat en agriculture", "Agroforesterie : et si on plantait un pré-verger ?". Ils ont tous pu être distribués.

Pour l'agenda 2023 (confectionné en 2022), nous avons remplacé certaines fiches pour inclure des informations de la nouvelle PAC, en particulier les éco-régimes.

4.7 Création et édition d'un outil pratique pour les agriculteurs

La FUGEA, rejoint par un stagiaire de l'HEPN en dernière année de graduat d'agronomie, a développé il y a quelques années un outil nommé «Outil de l'autonomie». L'outil permet de calculer, à l'aide de la comptabilité de gestion, divers paramètres du niveau d'autonomie de l'exploitation (autonomie massique, protéique et énergétique, pourcentage de fourrages grossiers et d'herbe dans la ration, utilisation de concentrés, ...).

À la suite de derniers développements apportés durant l'été 2020, l'outil a été confronté au terrain durant l'automne pour vérifier sa pertinence et sa bonne utilisation. Pour cela, l'autonomie de 3 fermes aux profils différents (ferme 100% herbagère, ferme herbagère avec production de concentrés et ferme de polyculture-élevage) a été diagnostiquée via l'outil. Ces essais de terrain ont mis en lumière des faiblesses de l'outil qui ont pu être corrigées par après.

La version définitive de l'outil est disponible depuis 2021. Elle est téléchargeable gratuitement sur le site de la FUGEA (dans l'onglet Autonomie > Outils de l'autonomie (https://fugea.be/outils-de-autonomie)).

En partenariat avec Natagriwal, la FUGEA a organisé une réunion avec 5 éleveurs de la région de Philippeville en mars 2022, avec pour objectif de diagnostiquer les 5 fermes à l'aide de l'outil et, ensuite, d'initier les échanges entre agriculteurs sur leurs pratiques.

Les 5 fermes testées sont toutes en plan d'action agroenvironnemental (suivies par Natagriwal). Il s'en est suivit une réunion de restitution dans une des fermes. Le constat général est qu'il est compliqué d'utiliser l'outil à bon escient, par manque de données chiffrées dans les fermes. Seule une ferme disposait d'assez de données, pour laquelle le résultat global a servi de base aux échanges entre agriculteurs.

Deux membres du comité de suivi des missions du pôle Environnement étant présents à cette réunion, ils ont pu émettre un avis assez consistant qui montraient bien les limites de cet outil dans un secteur où le manque de données est réel.

4.8 Communication à destination du grand public

Cette partie de la troisième mission de la convention s'adresse à l'ensemble de la société concernée par l'agriculture.

Différents documents ont été réalisés (dont des rolls-up) et sont utilisés à destination des agriculteurs lors des réunions autonomie et évènements agricoles ou à destination du grand public auxquels nous participons.

Nous publions également un grand nombre de postes de sensibilisation et de vulgarisation à destination du grand public sur nos réseaux sociaux (Facebook, twitter, …).

4.9 Participation à des évènements à destination du public agricole et du grand public

La FUGEA participe activement à des évènements agricoles en consacrant une attention spécifique à la notion d'autonomie et d'environnement. Ceci de manière à promouvoir l'autonomie des fermes autant auprès des agriculteurs que du grand public.

Festival Alimenterre

La FUGEA a participé à deux soirées « film & débat » organisées autour du Film « White Cube » dans le cadre du Festival AlimenTerre. Ce festival a été organisé en partenariat avec SOS Faim, Caméo, la Fucid, Iles de paix, les Grignoux, Mundo N, le Mouvement d'Action Paysannes et Paysans-Artisans.

La FUGEA est particulièrement active dans le groupe de travail qui met en place le thème du débat et prend contact avec les intervenants potentiels.

4.10 Organisation du concours « Qu'elle est belle ma prairie »

Ce concours, organisé en partenariat avec Natagriwal et Natagora, a pour objectif de valoriser les pratiques d'élevage respectueuses de la biodiversité, depuis 2015. Fort de son message, le concours met à l'honneur les agriculteurs et agricultrices qui mettent en place des pratiques durables en préservant ou créant de la biodiversité à l'échelle d'une prairie et la valorisent dans le cadre d'une activité d'élevage. Un message environnemental lié à l'élevage est médiatisé chaque année lors de la cérémonie de remise du prix à Libramont.

Pour la 8e édition (2022), il y a eu une trentaine d'inscrits répartis sur toute la Wallonie. Le jury était composé de Fourrages Mieux, CRA-W, SPW, Natagriwal, Natagora et la FUGEA. En cette année 2022 avec le retour de la foire de Libramont, la remise des prix y eut lieu et la médiatisation fut meilleure, également grâce à une vidéo présentant les 2 lauréats.

Elena et Simona Thiessen - 1er prix 2022

4.11 Jeunesse

Lors de l'organisation et de la tenue des activités du pôle environnement, un accent particulier a été mis sur l'inclusion et la participation des jeunes et la prise en compte de leurs idées évoquées dans les discussions :

- Les différentes actions de sensibilisation et de communication, à destination des agriculteurs mais aussi du grand public, ont été organisées dans ce sens : sensibilisation des jeunes et étudiants agricoles à l'autonomie fourragère ;
- Nos canaux de communication (Lettre Paysanne, postes Facebook, Newsletter, etc.) permettent de communiquer avec les jeunes et d'en mobiliser de nouveaux. Nous avons également ouvert un compte Instagram (particulièrement utilisé par les jeunes) ;
- De manière générale et systématique, les évènements organisés par le pôle environnement ont eu pour souci d'intégrer les jeunes dans l'organisation de ceux-ci. De plus, nous avons veillé à récolter les avis et évaluations des participants, y compris les jeunes, lors des évènements organisés afin de faire remonter les besoins, remarques et suggestions.

5.Convention "C'Durable?"

Le projet «C'Durable?» est initié grâce à l'appel à projet « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie» financé par la région wallonne et mené par trois partenaires : la FUGEA, Saveurs Paysannes et Canopea.

La première phase du projet initié en 2021 consistait à mettre en place un diagnostic de durabilité à proposer aux producteurs de la filière bovine. Ce diagnostic se base sur les données techniques de la ferme et permet d'évaluer quatre indicateurs : les émissions des gaz à effet de serre, l'impact des pratiques sur la biodiversité, le bien-être du troupeau et la durabilité socio-économique de la ferme. Durant l'année 2022, trente fermes ont réalisé un diagnostic.

L'objectif du projet est double :

- Permettre aux éleveurs de faire le point sur leurs pratiques en terme de durabilité.
- Aider les producteurs de la filière bovine à valoriser leurs pratiques agricoles en leur offrant la possibilité d'afficher les résultats du diagnostic sur leurs produits vendus à travers un score environnemental.

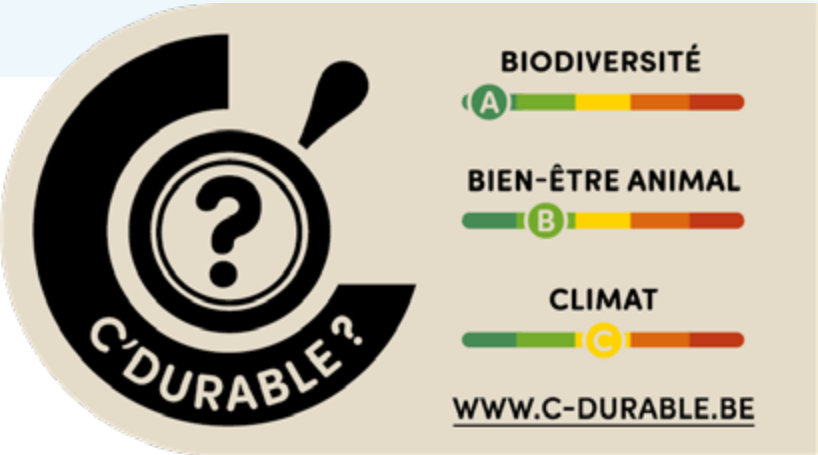

6.Formations

6.1 Préambule

L'année 2022 a été une année particulière pour le pôle formation. En effet, tout d'abord, nous reprenions tous les cours en présentiel dès le début de l'année.

Ensuite, depuis le COVID, la demande de formation cours A et cours B est en forte augmentation. Le nombre de formations ayant été déterminé avant COVID et avant cette forte affluence, il a fallu mettre en place un processus de « sélection» de candidats afin de parer aux cas les plus urgents.

Enfin, il s'agissait de la dernière année de l'appel à projet 2020-2022, ce qui a entrainé un surcroît de travail en seconde moitié de l'année afin de répondre au mieux au nouvel appel à projet 2023-2024.

Cependant, cela ne nous a pas empêché d'organiser au mieux les formations prévues pour 2022 grâce à divers facteurs. Une équipe de formateurs choisis selon leurs compétences dans leur matière, pédagogiques et sociales. Une disponibilité des permanents FUGEA afin de répondre aux questions diverses des participants et une collaboration étroite avec les autres pôles de la FUGEA, afin d'apporter leur expertise, leurs contacts et réseaux aux porteurs de futurs projets d'installations agricoles.

6.2 Cours A (Techniques agricoles) et cours B (Gestion et économie agricole)

Contenu des cours

En accord avec le décret régissant les formations agricoles, les programmes proposés comptaient en moyenne 70 à 100 heures de formation abordant les matières suivantes :

Pour le cours A

- Sciences : Biologie, Génétique, Chimie et Botanique ;
- Techniques culturales : Pédologie, Phytotechnie, Maraichage, Arboriculture fruitière, Prairies et Fourrages, Cultures fourragères et Grandes cultures ;
- Techniques d'élevage : aviculture, apiculture, élevage ovin, élevage porcin, élevage bovin laitier, élevage bovin viandeux, alimentation, santé animale et gestion raisonnée des antiparasitaires.

Pour le cours B

- Réglementations diverses propres à l'installation et à la gestion d'une exploitation agricole : PAC – PGDA – Permis d'environnement – Bail à ferme – Droit rural – Identification animale – Transformation et Vente à la ferme - DS – ADISA – …
- Comptabilité et Fiscalité

Lieux de formation

Quatre sessions de Cours A ont été organisées :

- De mi-février 2022 à juin 2022 : Namur et Marche-en-Famenne
- De septembre 2022 à décembre 2022 : Herve et Ath
- Quatre sessions de Cours B ont été organisées :
- De mi-février 2022 à juin 2022 : Ath et Herve
- De septembre 2022 à décembre 2022 : Namur et Marche-en-Famenne

Les locaux pour les formations étaient tous les quatre équipés d'un système de projection et d'assez de tables et de chaises afin que les participants puissent suivre les cours dans les meilleures conditions.

Processus d'inscription

Comme évoqué précédemment, un système de sélection des candidats aux formations a dû être mis en place au vue de la forte demande d'inscription.

Un formulaire de demande d'inscription était donc disponible sur la page « Formations » du site web de la FUGEA. Dans celui-ci le candidat pouvait communiquer ses coordonnées mais également décrire son projet agricole et/ou les raisons de sa demande d'inscription.

Les critères de sélection étaient :

- L'âge du candidat. En effet, la priorité été mise aux jeunes de moins de 30 ans puisqu'il s'agit d'une activité jeunesse. Ensuite au moins de 40 ans puisque les cours A et B sont obligatoires pour bénéficier de la prime installation si le candidat à moins de 40 ans et qu'il ne possède pas de diplômes agricoles.
- L'avancée du projet. L'affluence nous a obligé à traiter les demandes les plus urgentes et donc les projets qui demandaient l'obtention des cours A et B dans les plus brefs délais.
- La date d'inscription.

Les candidats ont été prévenus du statut de leur demande d'inscription environ un mois avant le début de la formation demandée.

Les candidats non pris en 2022, deviennent prioritaires en 2023 afin de respecter une certaine équité des demandes.

Modalités des formations

En accord avec le décret régissant les formations agricoles, les formations ont été données en présentiel.

Pour le cours A
Les cours de Namur et Marche-en-Famenne se déroulaient tous les lundis et mercredis de 19h à 22h de février à juin. Et les cours de Ath et Herve, étaient organisés tous les mardis et jeudis de 19h à 22h de septembre à décembre. Aucun cours n'a été prévu durant les vacances scolaires.

Pour les cours B
Les cours de Ath et Herve se déroulaient tous les mardis et jeudis de 19h à 22h de février à juin. Et les cours de Namur et Marche-en-Famenne étaient organisés tous les lundis et mercredis de 19h à 22h de septembre à décembre. Aucun cours n'a été prévu durant les vacances scolaires.

Communication avec les participants

Le permanent FUGEA, chargé de mission formation, est disponible par mail et GSM. Ses coordonnées sont communiquées aux participants durant l'introduction du cours A.

Un délégué est choisi parmi le groupe afin de devenir la personne de référence et ainsi de faciliter la transmission d'informations entre le permanent FUGEA et le groupe de participants.

Il est également proposé à chaque groupe la création d'un groupe sur un réseau social de leur choix. Les 4 groupes ont choisi WhatsApp. En plus de faciliter la communication d'informations, cet outil permet de développer les relations et l'unité dans le groupe.

Ces choix de délégués et outils permettent aux groupes de participer de façon active à leur propre formation.

Évaluation de l'étudiant

Pour le cours A
L'évaluation de la formation a été réalisée en fin de formation. Elle comprenait un examen écrit. Celui-ci reprenait une série de questions, présentées sous la forme d'un QCM et/ou de questions fermées, englobant toutes les thématiques abordées durant la formation.

Cependant, pour Marche-en-Famenne, les cours de Phytotechnie, Pédologie et Grandes Cultures ont été évalués, à part, sous forme de quatre travaux demandés aux étudiants durant la période de formation.

Pour obtenir le Certificat A, l'étudiant doit atteindre une cote supérieure ou égale à 60% et être présent à au moins 80% du temps de formation.

Pour le cours B
L'évaluation du Cours B s'est faite en trois étapes. La première consiste à expliquer, sous la forme d'un travail écrit, son projet personnel d'installation. Ce projet est ensuite défendu devant un jury composé de formateurs et d'agriculteurs. Enfin, un questionnaire, sous la forme d'un QCM, balaie l'ensemble de la matière théorique abordée durant les cours.

Le jeune est accompagné dans la réalisation de son projet d'installation/reprise tout au long de la formation, que ce soit par les intervenants externes à la FUGEA ou les permanents. Des séances de travail personnalisées sont également consacrées à la réflexion autour du projet.

Pour obtenir le Certificat B, les étudiants doivent obtenir une moyenne égale ou supérieure à 60% sur l'ensemble de l'évaluation.

Évaluation des formations

À la fin de chaque formation, les étudiants reçoivent un formulaire d'évaluation. Ils peuvent ainsi nous communiquer les points positifs et négatifs de la formation suivie.

Une synthèse de ces formulaires est réalisée pour chaque lieu de formation.

Ces synthèses sont utilisées lors de la mise en place des nouvelles formations afin de les améliorer.

Les différentes formes de participations des jeunes aux formations

Les formations, même si elles sont ouvertes à tous, sont principalement suivies par des jeunes.
Ils y participent de façon active de plusieurs façons :

- Promotion d'une pédagogie participative durant les cours.
- Échanges et création de liens entre les participants durant l'introduction du 1er cours.
- Création par eux-mêmes d'un moyen d'échange entre eux. (groupe Facebook, WhatsApp …)
- Participation indirecte à la composition du contenu de la formation grâce à la mise en place d'outils leur permettant de faire remonter auprès du permanent référent des formations à la FUGEA leurs idées et suggestions. Les outils mis en place sont les suivants :
  - Permanent référent disponible par mail et téléphone ;
  - Évaluation en fin de cours ;
  - Présence d'un permanent de la FUGEA à au moins 3 moments de leur formation ;
  - Choix d'un délégué.

Les examens hors-session

Définition et contenu de l'examen
En plus des cours A et B, la FUGEA organise des examens hors-session pour les personnes qui ne souhaitent ou n'ont pas la possibilité de suivre la formation. Ces examens reprennent la matière des cours A ou B, selon l'examen et délivrent le même certificat en cas de réussite du candidat.

Lieux des examens
Tous les examens hors-session ont eu lieu à Namur.

Pour le cours A, trois sessions ont été organisées : en mars, juin et décembre 2022.

Pour le cours B, deux sessions ont été organisées : en juin et décembre 2022.

6.3 Les chiffres de 2022

	Février à juin		Septembre à décembre	
Cours A	Namur	Marche-en-Famenne	Ath	Herve
Nombre d'heures de cours	84	90	91	72
Nombre d'inscrits	22	29	25	20
Nombre de réussites	17	22	22	15

	Février à juin		Septembre à décembre	
Cours B	Ath	Herve	Namur	Marche-en-Famenne
Nombre d'heures de cours	99	99	93	96
Nombre d'inscrits	19	15	24	26
Nombre de réussites	16	13	18	18

Hors session A	Mars	Juin	Décembre
Nombre d'inscrits	6	7	3
Nombre de réussites	6	7	2

Hors session B	Juin	Décembre
Nombre d'inscrits	4	8
Nombre de réussites	2	5

6.4 Cours C. Perfectionnement

Formation pratique relative au permis de conduire de catégorie G

La formation pratique relative au permis G a repris un rythme de croisière normale après ces deux années mouvementées du COVID. La demande reste très élevée mais l'organisation régulière de modules nous a permis de fortement réduire notre liste d'attente.

Ainsi, pas moins de 19 modules ont été dispensés à Oeudeghien, en partie sur notre terrain de manœuvres et en partie sur la voie publique, pour un total de 608 heures.

En collaboration avec le Centre d'examen agréé du GOCA de Cuesmes, 113 personnes ont obtenu, grâce à nos services, leur permis de conduire de catégorie G.

Formation en fabrication de fromages fermiers

La vente en circuit court est encouragée et nous sommes de plus en plus à rechercher des produits qualitatifs et locaux. Une formation en fabrication de fromages fermiers est donc une des solutions possibles pour répondre à ce constat. Aussi, elle peut donner des moyens supplémentaires aux agriculteurs et agricultrices de valoriser leur production et diversifier leur exploitation.

Cette formation s'adresse aux agriculteurs, fromagers et personnes intéressées par la thématique.

Contenu de la formation

Le programme de la formation s'étend sur quarante et une heure de cours. Les matières abordées sont les suivantes :

- Une partie plus théorique et générale de la fromagerie ; la classification des fromages, les caractéristiques d'un bon lait de fromagerie, les normes à respecter en fromagerie.
- Une partie « pratique » sur la fabrication des différents types de fromage : pate cuite, pâte pressée, mi-dure, type bleu, pate mole, lactique. Ainsi qu'un cours sur les yaourts et la crème glacée.
- Un cours sur la rentabilité de la transformation fromagère.

Lieu de la formation

La formation s'est donnée à la Bergerie d'Acremont par Peter De Cock.
Deux sessions de formations ont eu lieu de septembre à décembre 2022.

- La session «jeudis» : du 1er septembre au 10 décembre 2022 (12 participants)
- La session «samedis» : du 3 septembre au 10 décembre 2022 (14 participants)

Modalités de la formation

Les deux sessions de la formation se sont déroulées en présentiel.

Évaluation des étudiants

L'évaluation de la formation consiste à la présentation de fromages réalisés par les étudiants chez eux.

Les formations en collaborations avec Graines d'Avenir

Comme en 2021, la FUGEA a organisé à l'automne 2022 une série de formations en partenariat avec l'asbl Graines d'Avenir. Vous trouverez ci-dessous que le contenu de chaque formation.

A. Les visites de fermes agroécologiques en Wallonie : intro théorique et visites

Après une remise à niveau théorique sur les grands principes de l'agroécologie, cette formation propose de s'inviter sur le terrain et de sillonner la Wallonie à la visite de plusieurs fermes diversifiées innovantes et inspirantes appliquant ces concepts avec succès à différentes échelles. Pour chaque ferme, une visite guidée agrémentée d'un moment de questions-réponses a été proposé ainsi que de certaines démonstrations pratiques. Durant cette formation, les participants ont pu analyser le fonctionnement de chaque ferme et synthétiser les informations clés à l'aide d'une grille d'analyse reprenant les différents principes de l'agroécologie sur ses volets environnementaux, agronomiques et socio-économiques. Ont aussi été partagés des moments entre professionnels pour échanger sur les expériences, idées et questionnements afin d'enrichir chaque visite des regards croisés de tous les participants.

B. Cycle maraichage et viabilité économique

- **Optimiser son temps et dimensionner sa production**

Le salaire horaire, c'est le ratio entre le revenu et le temps de travail : il est possible de mieux s'organiser et de poser des choix stratégiques pour augmenter le premier et diminuer le second, et *in fine* gagner plus en travaillant moins.

Objectif de la formation :
- :: Éliminer les dépenses inutiles,
- :: Diminuer les pertes de production et le gaspillage alimentaire,
- :: Se soulager des tâches chronophages,
- :: Augmenter son efficacité de travail
- :: Privilégier les créneaux de commercialisation les plus rémunérateurs dans le cadre d'une activité de production maraîchère.

Chaque participant a pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur son projet grâce à un exercice d'intelligence collective et ressort avec un plan d'action concret.

- **Augmenter son revenu horaire en maraîchage**

Après avoir partagés quelques secrets pratico-pratiques et logistiques pour gagner beaucoup de temps dans votre activité maraîchère, à travers un exercice chiffré très systématique, nous avons vu comment dimensionner un modèle de production maraîcher et déterminer le nombre de personnes que l'agriculteur est en capacité de nourrir sur base d'une série de paramètres tels que la surface disponible, le temps de travail à y consacrer, votre degré d'expérience et votre efficacité, l'outillage et le degré de mécanisation, l'objectif financier, etc.

- **Prix juste et la commercialisation en circuit-court : focus sur la formule innovante et révolutionnaire des CSA**

Cette formation a permis de re-déterminer un objectif financier viable, de calculer un prix-juste tant pour le producteur que pour le consommateur, à choisir la bonne filière de commercialisation en adéquation avec les objectifs, le plan de production, le contexte géographique et socio-économique.

Elle a également permis aux participants de découvrir le système innovant et ultra-performant des Community Supported Agriculture (CSA), dont le changement radical de logique commerciale permet de dégager un salaire horaire 2 à 3 fois plus élevé que la moyenne du secteur maraîcher.

C. Boussole de viabilité : retrouver plaisir et équilibre de vie dans son métier d'agriculteur

N'attendez pas qu'il soit trop tard : « perdre du temps » pour prendre du recul permet parfois d'en gagner sur le long terme ! Au programme : réflexions personnelles, partages collectifs, auto-évaluation et coaching.

Objectif de cette formation : amener l'élaboration d'un plan d'action personnalisé pour pérenniser une activité agricole en replaçant le bien-être au centre de votre système de production.

Tous les participants en ressortent transformés, remotivés et confiants en l'avenir de leur ferme !

6.5 Les stages

Durant toute l'année, l'équipe du Centre de formation reste à disposition des (futurs) stagiaires. Elle les accompagne dans la recherche d'un maître de stage ainsi que dans le suivi et l'évaluation du stage.

En 2022, notre Centre de formation a encadré 1621 jours de stages pour 47 nouveaux stagiaires, répartis sur l'ensemble des provinces wallonnes.

7. Une organisation de jeunesse

La FUGEA est une Organisation de Jeunesse dont les finalités principales sont :

- De favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique cohérente d'installation en agriculture ;
- D'accompagner les jeunes dans leur projet personnel et professionnel et d'assurer le lien entre les différents intervenants du secteur agricole et autres : ancien.e.s, politicien.e.s, expert.e.s, pairs, société;
- De promouvoir une agriculture paysanne durable, c'est-à-dire une agriculture à taille humaine, rémunératrice, autonome, saine, de qualité et respectueuse de l'environnement. Nous adhérons au principe de la souveraineté alimentaire ;
- D'amener les jeunes à développer une démarche réflexive afin de leur permettre de comprendre le rôle et la place que chacun peut endosser dans notre société, ainsi que sur les enjeux social, environnemental et économique auxquels ils sont ou seront confrontés. Par-là, les soutenir à devenir de véritables CRACS (Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire).

Par souci de mixité sociale, chaque jeune qui le souhaite peut nous rejoindre quel que soit son milieu de vie. Nous envisageons cette mixité sociale à travers les liens et échanges avec les différents milieux sociaux, quels qu'ils soient et au sein même du monde agricole, au niveau national et international : rencontre de jeunes issus du milieu agricole mais avec des pratiques différentes voire opposées ; implication active au sein de la Coordination Européenne de la Via Campesina (mouvement mondial de paysans) ; projet de formation et d'installation chez des jeunes issus d'un autre milieu social, sensibilisation du monde agricole (écoles, société).

Ces jeunes peuvent s'investir au sein de notre organisation à différents niveaux :

- Par une participation active au sein de nos sections locales, commissions et groupes de travail ;
- Comme membre de notre Assemblée Générale, comité directeur et/ou Conseil d'Administration ;
- En intégrant notre équipe d'animation (lors d'événements comme les foires ou concours) ;
- En participant aux différentes activités que nous organisons (témoignage dans les écoles, congrès, formations).

Notre défi est de les fidéliser dans nos actions ; certains jeunes sont engagés d'une manière constante, d'autres vont et viennent selon leurs attentes et besoins et enfin d'autres découvrent nos activités mais ne restent pas fidèles à notre mouvement.

Nous veillons à évaluer nos interventions de manière régulière afin d'avoir un feedback constructif des activités proposées ; nous pouvons alors nous réajuster si nécessaire et remettre en question nos intentions.

7.1 Réalisations

Par ses actions et une volonté manifeste de redynamiser son public « jeunesse », la FUGEA poursuit la mise en œuvre de son plan quadriennal. Ainsi, si un beau nombre d'activités ont pu être reconduites, nous nous réjouissons également de voir émerger de nouveaux projets.

Indépendamment de cette détermination, force est de constater que nous rencontrons toujours une difficulté certaine à mobiliser. Aussi, dans le second semestre de cette année 2022, la FUGEA a sollicité un accompagnement spécifique afin, d'une part, de mieux identifier et rendre visible les dynamiques participatives des publics au sein de notre association et, d'autre part, de s'approprier des méthodes favorisant la participation de nos publics et de les transférer sur notre terrain d'action. L'encadrement de cette formation a été confié à une formatrice qualifiée et expérimentée sur la thématique grâce à ses nombreuses expériences professionnelles sur la participation des publics dans la vie associative.

Parmi les activités réalisées en 2022, nous soulignerons :

Le 11 février - Conférence sur l'agriculture au Collège d'Alzon (à Tellin, province de Luxembourg). Les 127 élèves inscrits en deuxième secondaire de cet établissement scolaire ont participé à cette séance d'informations et de sensibilisation.

Le 30 mars - Participation à la 26e journée du monde rural organisée à Louvain-La-Neuve par le collectif «Le semeur» (kot à projet de l'UCLouvain).

En juin, juillet, aout et septembre - Organisation et tenue d'une dizaine de visites de terrain.

Le 26 juin - Participation à la journée portes-ouvertes de la Chèvrerie de la Croix de la Grise à Havinnes. Outre la prise en charge de certains aspects organisationnels et logistiques, les jeunes de notre section locale d'Ath ont pu, aux côté d'autres acteurs (terres-vivantes, le CNCD-11.11.11, la Ceinture alimentaire du Tournaisis, FIAN Belgium, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et l'Asbl rencontres et loisirs de Havinnes), sensibiliser le large public aux enjeux agricoles et alimentaires.

Les 22 et 23 juin - Participation au festival de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation des sols (FA²C) organisé à Meux par l'ASBL Greenotec.

Les 29, 30 et 31 juillet et le 1er août Participation à la foire agricole de Libramont. Outre le plaisir retrouvé de partager de bons moments, cet évènement nous permet d'informer et de sensibiliser un très large public sur certains enjeux sociétaux et de faire (ré)entendre nos valeurs et revendications en faveur d'une agriculture familiale, locale, durable et une alimentation de qualité. Le traditionnel apéro jeunesse de la FUGEA s'est tenu sur notre stand le dimanche 31 juillet.

Les 2, 3 et 4 septembre - Participation à la 32e édition de la foire agricole de Battice. Cent-cinquante élèves de 5e et 6e primaire se sont rendus sur notre stand lors de la journée des écoles, le vendredi. Chacun d'entre eux a ainsi pu apprécier les intérêts écologiques, économiques et qualitatifs de maintenir un mode d'élevage lié à l'herbe. Nous leur avons également expliqué ce qu'était l'autonomie fourragère et présenté les différentes techniques de production de fourrage (récolte et modes de conservation). Les journées de samedi et dimanche nous ont offert une possibilité supplémentaire d'aller à la rencontre d'un public plus large.

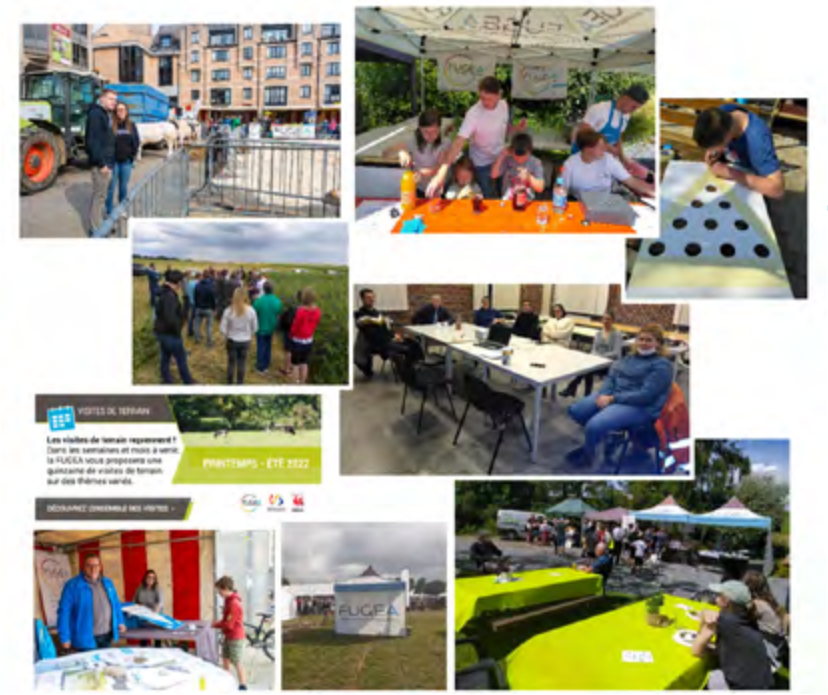

Le 13 octobre - Participation au Salon de l'Éducation à Marche-En-Famenne. Le salon éduc, une des plus grandes plateformes éducatives en Belgique francophone, rassemble de nombreux professionnels de l'éducation. Par notre présence sur le stand de la COJ, nous avons contribué à la diffusion d'informations relatives aux actions menées par différentes organisations de jeunesse, dont la nôtre. Ces partages furent notamment facilités par l'utilisation d'outils émanant du projet « La Fabrique d'Aventures faire et vivre ensemble » mis en place par la COJ.

Le 20 octobre - Rencontre avec les élèves de deuxième secondaire du Collège d'Alzon (Tellin). En compagnie de messieurs M. Marion et C. Poncelet (éleveurs), ces échanges (organisés en 4 fois une heure de cours) nous ont permis d'informer sur les pratiques du secteur agricole mais également de communiquer sur les missions et le fonctionnement d'une organisation de jeunesse comme la nôtre.

Le 3 décembre - Bénéficiant de l'appui de la FUGEA, les jeunes de notre section locale d'Ath ont organisé une formation dédiée à l'analyse de fourrage. Alliant approches théoriques et observations de terrain, les objectifs poursuivis lors cette formation étaient, d'une part, l'amélioration du décryptage d'analyses (vulgarisation des informations et résultats d'analyses, conversions d'unités, calculs de rations, …) et, d'autre part, l'amélioration des techniques d'observation de composition et d'ajustement des rations de base (fourrages, silos, rations mélangées, …).

De janvier à décembre (à l'exception du mois d'août) - Rubrique « Génération FUGEA » dans notre mensuel « La Lettre Paysanne ». Cette rubrique, particulièrement destinée aux jeunes, invite tout un chacun à sortir des sentiers battus. Ainsi, sous forme de brèves, diverses réglementations et autres rubriques d'information, de services, … et de divertissements y sont présentés chaque mois. Les coordonnées d'un site internet « de référence » sont mentionnées pour chacun d'eux.

À titre d'exemples, une sélection non-exhaustive de quelques thèmes abordés en 2022 :

- «AMO», service d'action en milieu ouvert ;
- «Objectif planète durable», jeu relatif aux 17 objectifs adoptés par l'Organisation des Nations Unies en 2015 ;
- «Keys», les clés de l'actu à destination des 15-25 ans;
- Les salons 2022 du SIEP;
- «Notre nature», le film ; aides aux élèves et étudiants;
- Le FIFF 2022 ; études supérieures, entrée en vigueur de la réforme du décret paysage ;
- Comprendre la philosophie grâce à une BD ;
- Climat et marché du travail : quelles compétences pour une équipe gagnante ? ;
- «Totemus» : l'application des chasses aux trésors en Wallonie et à Bruxelles ;
- …

Plus que jamais, l'organisation de jeunesse de la FUGEA poursuit sa volonté de renforcer ses actions en faveur des jeunes et, notamment, dans la mise en œuvre des trois objectifs définis dans son plan quadriennal (2021-2024), à savoir :

- Accompagner les jeunes agriculteur·trice·s dans leur développement personnel et professionnel ;
- Accompagner les jeunes (agriculteur·trice·s ou non) dans une démarche réflexive (développement durable) ;
- Sensibiliser et informer la société sur les enjeux de l'agriculture durable.

8. Communication

8.1 Communiqués de presses

En 2022, la FUGEA a continué à interpeller la presse. Au total, 9 communiqués ont été envoyés à la presse cette année.

- 21/12 - Action de blocage d'un centre de distribution de Colruyt suite au refus du groupe de garantir l'accès à la terre aux agriculteurs
- 25/11- Biométhanisation : À quand une intervention de nos Ministres pour stopper les dérives ?
- 25/10 - Couverts Végétaux Permanents : enfin du bon sens
- 20/10 - Marche Climat 2022 : la FUGEA présente au bloc agriculture/alimentation
- 30/06 - Une PAC plus verte et un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande : stop aux injonctions contradictoires de l'Union européenne
- 21/06 - Enfin le retour de la Commission européenne sur le Plan Stratégique Wallon pour la PAC : l'urgence d'atterrir et de se reconnecter à la réalité
- 13/04 - Des vaches broutant dans une prairie wallonne : une exploitation industrielle pour la Commission européenne ?
- 10/02 - Conférence à Bruxelles sur les Mesures-Miroirs : la FUGEA sera présente pour soutenir la réciprocité des normes de production pour protéger les agriculteurs, l'environnement et respecter les consommateurs
- 17/01 - Plan stratégique wallon de la future PAC : la FUGEA se réjouit d'avoir été suivie concernant la transition de l'agriculture et le renforcement de l'équité sociale.

8.2 Mensuel « La Lettre Paysanne »

La Lettre Paysanne est le mensuel de la FUGEA, édité onze fois par année. Ce mensuel est désormais connu de tous mais également lu et apprécié, en témoignent le nombre de nouveaux membres.

- Nous sommes toujours à 6000 exemplaires édités par mois.
- Le nombre moyen de pages arrive en moyenne à 40 par édition.
- À l'intérieur du mensuel, un récapitulatif de l'agenda agricole est proposé aux agriculteurs afin de les avertir des échéances administratives pour le mois en cours.
- Un agenda des participations de la FUGEA à différents évènements est également proposé afin de tenir nos membres au courant de nos actions.

LA TERRE
C'EST NOTRE AFFAIRE
... A TOUS
FUGEA
FUGEA
FUGEA

8.3 Réseaux sociaux et événements

Comme les années précédentes, la FUGEA s'est illustrée dans les médias à de nombreuses reprises. La FUGEA s'est aussi exprimée dans divers journaux : l'Avenir, la Meuse, la Libre Belgique, …

Le travail de communication de la FUGEA comprend :

- La réalisation de flyers, affiches pour diffuser nos informations (formations, convention environnement, nouvelles législations…) lors des différentes participations aux foires et autres événements.
- La publication mensuelle de « La Lettre Paysanne » à l'intention des membres de la FUGEA, de nos différents partenaires, de l'Administration de la Région Wallonne, du Ministère de l'Agriculture.
- La publication de communiqués de presse en fonction de l'actualité du secteur agricole.
- La publication d'articles dans la presse spécialisée en agriculture, dans notre mensuel et sur internet.
- La mise à disposition de notre mensuel « La Lettre Paysanne » aux agriculteurs et aux partenaires pour la publication d'articles.
- Le site internet de la FUGEA. Il fournit des informations diverses à destination des agriculteurs, étudiants, jeunes, de la presse et de toute personne intéressée par nos articles. En 2022, le partenariat avec ODOO s'est renforcé en vue de l'amélioration de notre base de données et la réflexion pour un nouveau site web.
- La mailing-list qui permet de communiquer aux membres les nouvelles fraîches via des newsletter spéciales.
- La newsletter hebdomadaire.
- Communications diverses via nos réseaux : Facebook, Twitter, Linked In et Instagram
- Envois de SMS : la nouvelle plateforme ODOO permet d'envoyer des sms. Cet outil est utilisé ponctuellement, pour des événements bien précis.
- La réalisation de divers goodies pour les événements (vestes, casquettes, badges, sacs, bics,…)

8.4 Base de données des membres

Au niveau de la base de données des membres, les tâches restent globalement les mêmes si ce n'est que la charge de travail augmente puisqu'elle est corrélée à l'augmentation de nos adhérents qui sont de plus en plus nombreux à nous soutenir. De plus, la migration vers une version plus récente de notre plateforme ODOO induit une adaptation de notre mode de fonctionnement et un réapprentissage des outils à notre disposition. En 2022, la nouvelle base de données connait encore quelques erreurs de migrations qui sont corrigées au cas par cas.

Références

1. https://monmaraicherbio.be/
2. https://tchak.be/index.php/2022/01/21/maraichage-paroles-maraichers-mangeurs-consommateurs-volages/
3. https://www.rtbf.be/article/les-nouveaux-enjeux-du-maraichage-lagriculture-sur-petite-surface-10925130
4. https://www.reseau-pwdr.be/document/route-de-linnovation-mara%C3%AEchage-2022-enseignements-et-recommandations
5. https://www.luttespaysannes.be/spip.php?article259&lang=fr
6. https://tchak.be/index.php/2022/06/17/colruyt-terres-agricoles-aides-pac/
7. https://www.reseau-pwdr.be/news/transmission-de-fermes-wallonnes

LA FUGEA, C'EST AUSSI :

DES ACTIONS PAR, POUR ET AVEC LES JEUNES

- Intégration des jeunes dans les instances de décision de la FUGEA (CA et Comité Directeur) ;
- Organisation de réunions d'échange dans les sections locales favorisant la démarche réflexive à l'égard d'enjeux sociétaux, environnementaux et économiques ;
- Animations diverses sur l'agriculture durable et l'agroécologie.

Hugues Frippiat : 0490/11 92 78

DES ACTIONS POLITIQUES

- Organisation des Comités Directeurs ;
- Défense d'une régulation de la production et refus des accords de libre-échange ;
- Suivi des Fronts Verts et autres réunions à l'Administration pour défendre vos intérêts ;
- Défense, mobilisation et communication de vos revendications sur le terrain, dans les médias et auprès des politiques ;
- Suivi des groupes de travail du Collège des Producteurs (filières bio, lait, viande, etc.) et de la plateforme d'accompagnement des petits producteurs de l'AFSCA ;
- Membre du Collège wallon de l'Alimentation Durable et au Conseil wallon du bien-être animal ;
- Alliances avec les réseaux de la société civile pour soutenir ensemble l'agriculture paysanne (coalition #StopUEMercosur, AgroEcology in Action, Réseau de soutien à l'agriculture paysanne, revue Tchak !).

Timothée Petel : 0499/90 75 92

DES ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

- Organisation du Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère ;
- Organisation de visites de fermes et de réunions sur l'autonomie des fermes et pratiques durables ;
- Réalisation d'un agenda agricole wallon ;
- Publication d'articles de vulgarisation et témoignages ;
- Concours « Qu'elle est belle ma prairie ! » qui réconcilie agriculture et environnement.

Anouchka Hoffmann : 0499/71 44 44

DES FORMATIONS ET SOLUTIONS POUR LES JEUNES

- Organisation de cours A et B : Ath, Mons, Marche-en-Famenne, Herve et Namur ;
- Organisation de cours C : insémination , fromagerie, maraîchage, Permis G... ;
- Organisation et suivi de stages reconnus pour l'aide à l'installation.

Aurore Warnier : 0490/57 11 95

SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN, FAITES APPEL AUX SERVICES DE LA FUGEA

La FUGEA vous soutient dans vos démarches administratives et vous propose :

- Aides dans les démarches d'installation en agriculture ;
- Réalisation de vos dossiers AII – Installation et investissement (consultants agréés) ;
- Comptabilité de gestion ;
- Déclaration de superficie (PAC) via Pac-On-Web ;
- Permis environnement (classe 2 et 3) ;
- Listing TVA informatisé ;
- Conseils et encadrement de vos projets ;
- Conseils environnementaux.

Faire appel à nos services, c'est soutenir notre mouvement !

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Valérie Lambert
081/23 00 37 • vl@fugea.be

FUGEA asbl
Fédération Unie de Groupements
d'Éleveurs et d'Agriculteurs
place l'Ilon, 15 | 5000 Namur